

GYMNASE COMMUNAL

AVENANT du 01/09/2021 AU REGLEMENT INTERIEUR

Vu le règlement intérieur du gymnase communal de la ville de Bulgnéville, accepté et approuvé par l'Association ci-dessous désignée en qualité de signataire,

Vu les dernières dispositions sanitaires gouvernementales instaurant un pass sanitaire pour accéder aux activités dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire,

A compter du 9 août, toute personne accédant au gymnase communal, que ce soit pour y pratiquer une activité ou à titre de visiteur, doit présenter un pass sanitaire valide.

A compter du 30 septembre le pass sanitaire sera obligatoire pour les mineurs âgés de 12 à 17 ans.

Le contrôle doit s'exercer avant l'accès au gymnase par les responsables des lieux, autorisés à occuper le gymnase, ou les organisateurs des évènements.

Il est entendu par « responsables des lieux » tous les signataires du règlement intérieur du gymnase communal.

Ces personnes peuvent habilitier nommément les personnes autorisées à contrôler les justificatifs pour leur compte via l'application gratuite « Tous anti covid vérif ».

Les règles sanitaires en vigueur avant la mise en place du pass sanitaire restent applicables.

Les responsables d'activités doivent tenir à jour un cahier de rappel. Il permet de mettre en œuvre le « contact tracing » lorsque l'établissement a été fréquenté par une personne contaminée. Il peut être numérique en utilisant l'application TousAntiCovid (signal). Toutes les informations concernant ce cahier sont disponibles sur le site "tous anti covid".

En cas de non-respect des règles relatives à l'exigence du pass sanitaire par les occupants du gymnase communal, la mairie se décharge de toute responsabilité et se réserve le droit de suspendre ou d'interdire l'accès au gymnase aux contrevenants.

En cas de manquement aux règles relatives au pass sanitaire, la responsabilité civile et pénale des organisateurs pourra être engagée.

Nom de l'Association : Escalade Club Bulgnéville

Nom Prénom du Responsable : BASTIEN Hervé

Date : 02/09/2021

Signature :

précédée de la mention « Lu et Approuvé »



Lu et Approuvé